

# La place des urgences hospitalières dans les recours en urgence :

*Résultats de l'Enquête Santé et Protection Sociale 2010*

Etude d'Alexis Louvel (Drees)

Présentation : Renaud Legal (Drees)

# 1. L'enquête SPS et le recours en urgence

2. La place des urgences hospitalières au sein des recours en urgence (ville+hôpital)
3. L'influence des caractéristiques individuelles et des circonstances sur le type de recours

## L'enquête SPS

- Menée tous les 2 ans, depuis 1988, par l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (IRDES)
- 8 000 ménages interrogés environ (correspondant à 22 000 personnes)
  - Tirés dans l'échantillon (au 1/97e) des bénéficiaires de l'Assurance Maladie (EGB)
  - Les non assurés (sans domicile, sans papiers) et les personnes en institutions ne sont pas interrogées
- Des données sur l'état de la santé, la couverture maladie, l'accès aux soins

## Le volet « urgences » de l'édition 2010

- En 2010, un volet « Recours en urgence » dans le questionnaire auto-administré
- En 2012 seules les personnes hospitalisées sont interrogées sur leur éventuel passage aux urgences hospitalières
- ➔ Les données de 2010 sont les plus récentes permettant de situer les urgences hospitalières dans les recours en urgence.

## 3 types de recours envisagés

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu recours, pour vous-même, pour une urgence à : *(Plusieurs réponses possibles)*

- <sub>1</sub> Un service d'urgence hospitalier (public ou privé)
- <sub>2</sub> Un médecin généraliste de garde
- <sub>3</sub> Un médecin type « SOS médecins »

La dernière fois que vous avez eu recours en urgence, à qui avez-vous eu recours ? *(Une seule réponse)*

- <sub>1</sub> Un service d'urgence hospitalier (public ou privé)
- <sub>2</sub> Un médecin généraliste de garde
- <sub>3</sub> Un médecin type « SOS médecins »

## Remarques importantes :

- En sus des limites en termes de champ populationnel déjà évoquées...
- S'agissant de réponses déclaratives à des questions d'enquête, plusieurs biais peuvent exister : biais de mémoire, mauvaise compréhension de la question...
- Le recours en urgence à son médecin traitant ne fait pas partie des items proposés : dans les résultats suivants, ils sont donc hors champ.
- Pourtant il s'agit d'un type de recours d'urgence de ville important
- D'après l'enquête réalisée par la Drees en 2004 sur les recours urgents ou non programmés à des médecins généralistes libéraux, ces derniers représentent 12% de leur activité.
- Il convient d'avoir cela à l'esprit , notamment lorsqu'on estime ensuite la place des urgences hospitalières dans les recours en urgence.

## Des questions sur les circonstances du dernier recours

Ce recours en urgence a-t-il eu lieu ?

- <sub>1</sub> Du lundi au vendredi (hors jours fériés)
- <sub>2</sub> Un week-end ou un jour férié

A-t-il eu lieu après 20h le soir et avant 8 heure le matin

- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> Non
- <sub>3</sub> Je ne me rappelle pas

Quel était le motif de ce recours en urgence ?

- <sub>1</sub> Un accident ou un traumatisme
- <sub>2</sub> Une autre raison

## L'apport de l'enquête SPS par rapport l'enquête Urgences

- Situer les urgences hospitalières dans l'offre de soins de recours en urgence
- Examiner l'influence des caractéristiques individuelles et des circonstances sur le type de recours



1. L'enquête SPS et le recours en urgence
- 2. La place des urgences hospitalières au sein des recours en urgence (ville+hôpital)**
3. L'influence des caractéristiques individuelles et des circonstances sur le type de recours

## La place prépondérante des urgences hospitalières

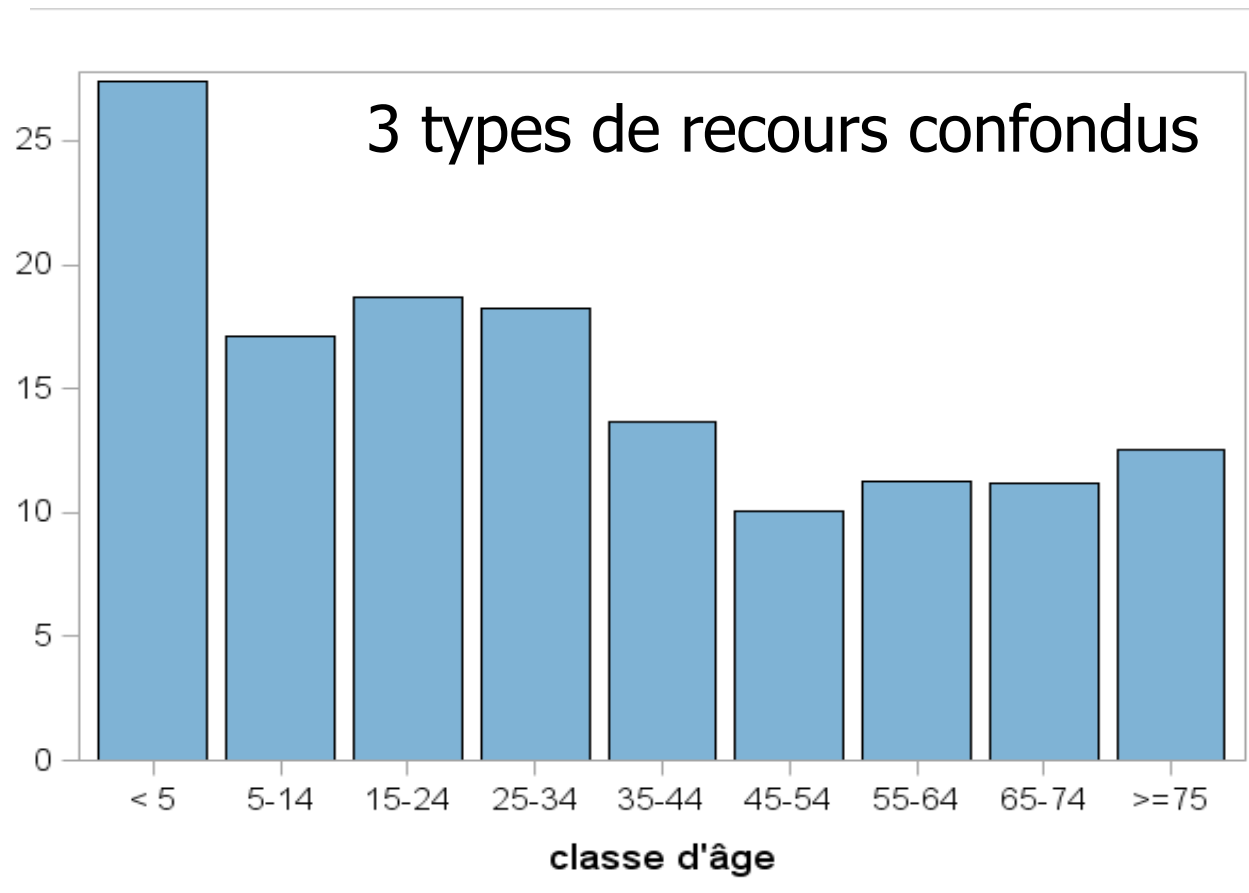
- Au cours d'une année un individu a une probabilité de 15 % de recourir en urgence
  - 13 % aux urgences hospitalières
  - 3.5 % aux dispositifs d'urgence de ville (médecin de garde, association de type « sos médecin »)
- 8 recours en urgence sur 10 concernent les urgences hospitalières

## Quand les recours en urgence ont-ils lieu ?

- Parmi les individus ayant recouru en urgence pendant l'année écoulée, le dernier recours a eu lieu:
  - de jour (hors 20h-8h) pour 63 % des individus
  - un jour de semaine pour 66 % des cas

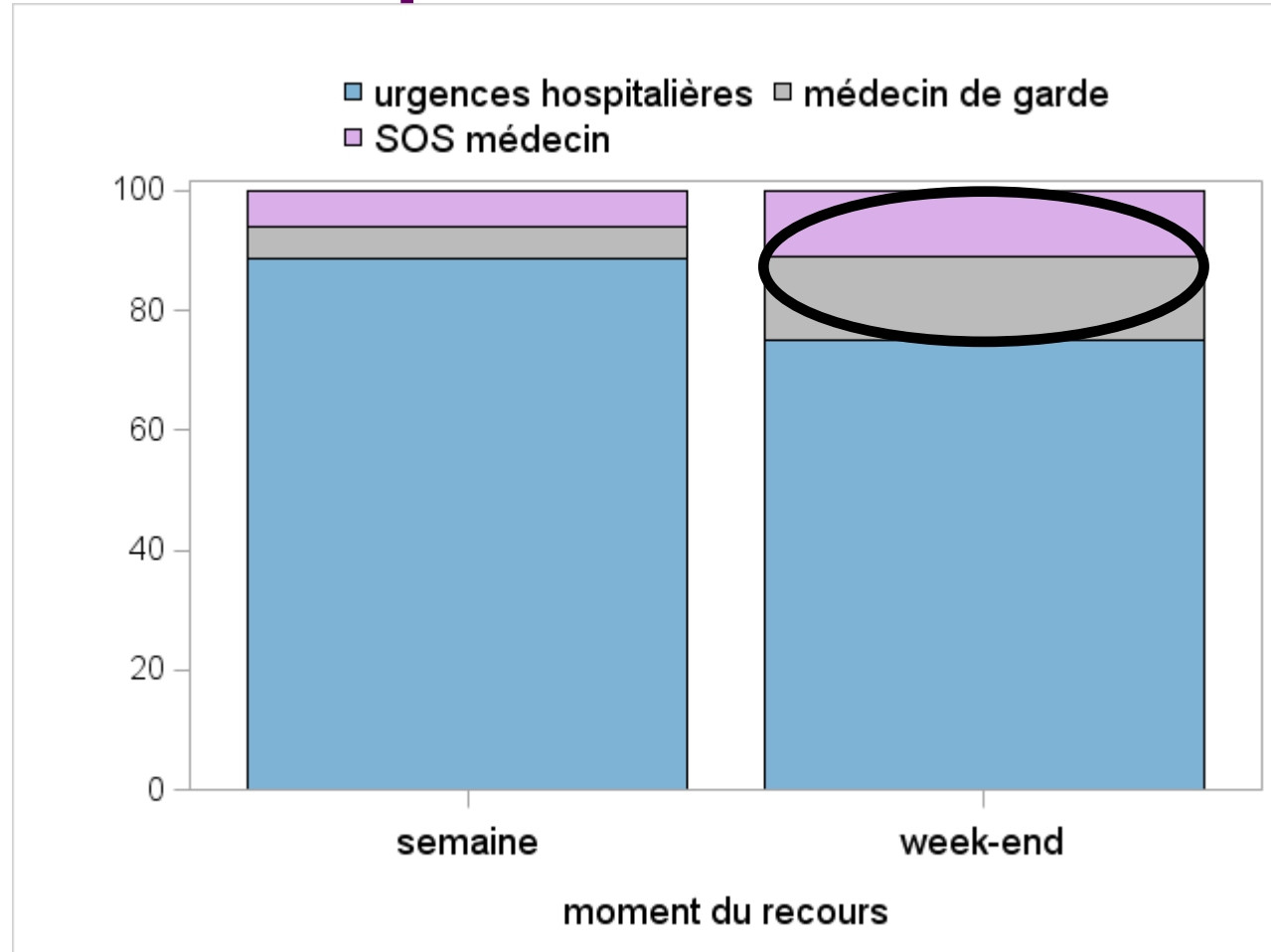
# Un recours en urgence nettement plus élevé chez les moins de 5 ans

Taux de recours (%)

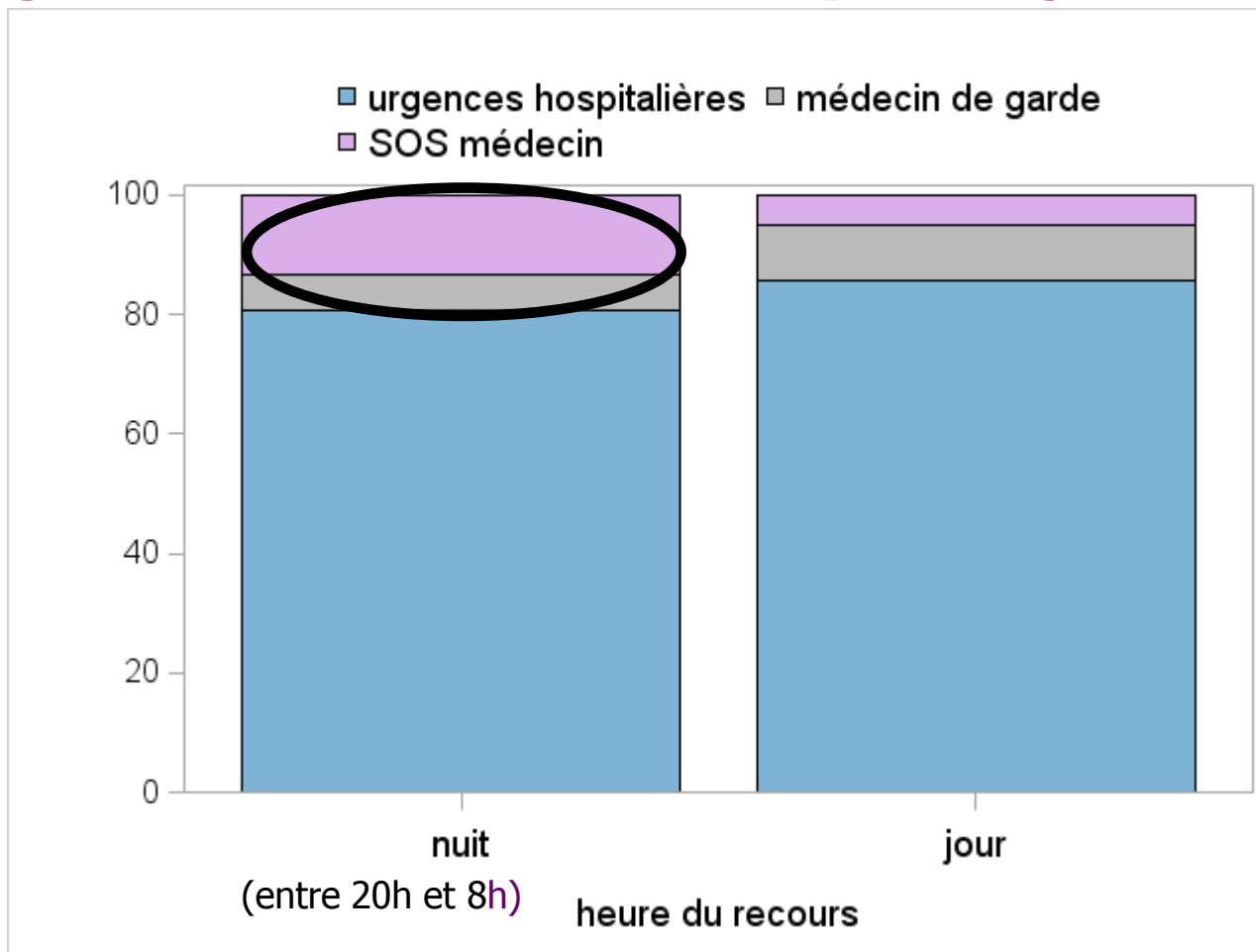


1. L'enquête SPS et le recours en urgence
2. La place des urgences hospitalières au sein des recours en urgence
- 3. L'influence des caractéristiques individuelles et des circonstances sur le type de recours**

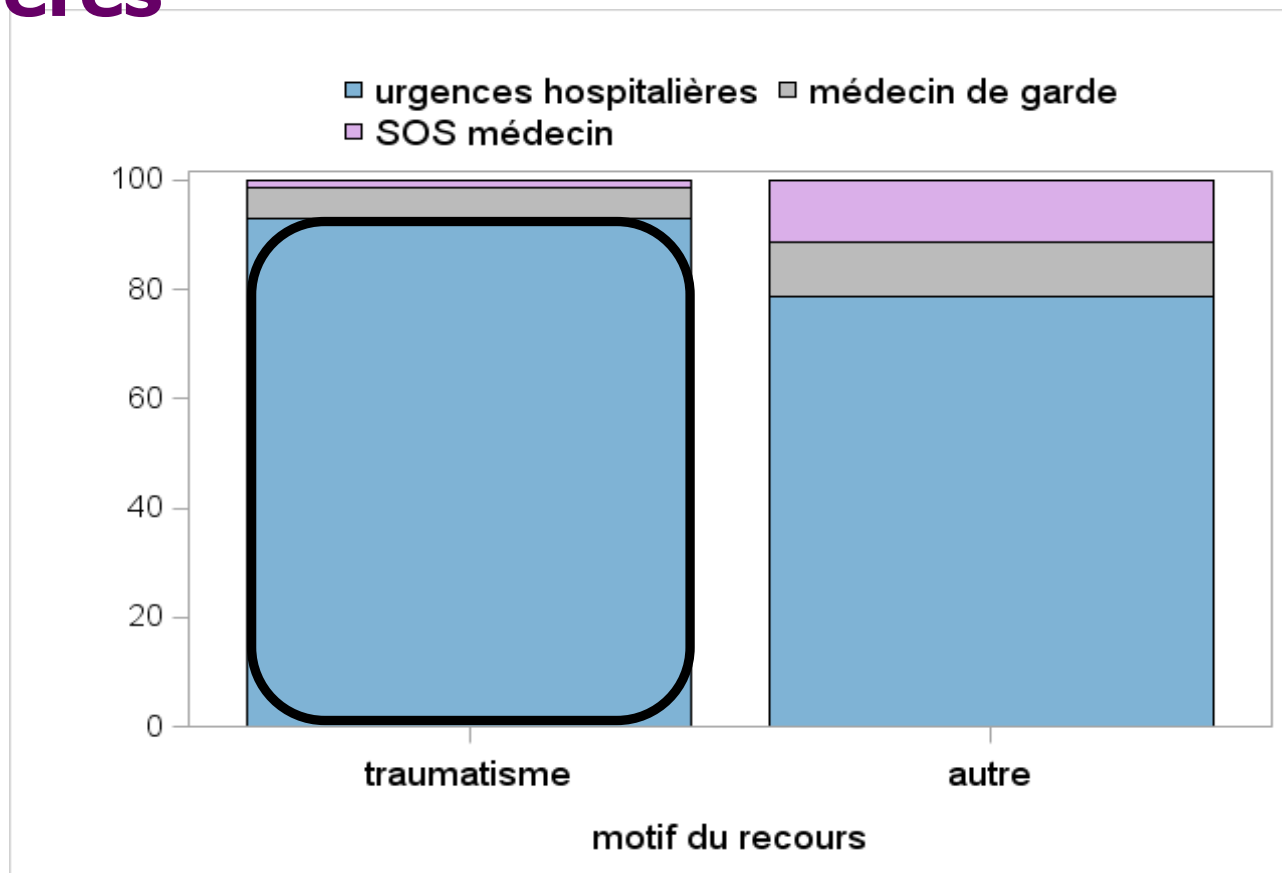
# On a plus recours aux dispositifs d'urgence de ville le week-end qu'en semaine



# On a plus recours aux dispositifs d'urgence de ville la nuit que le jour

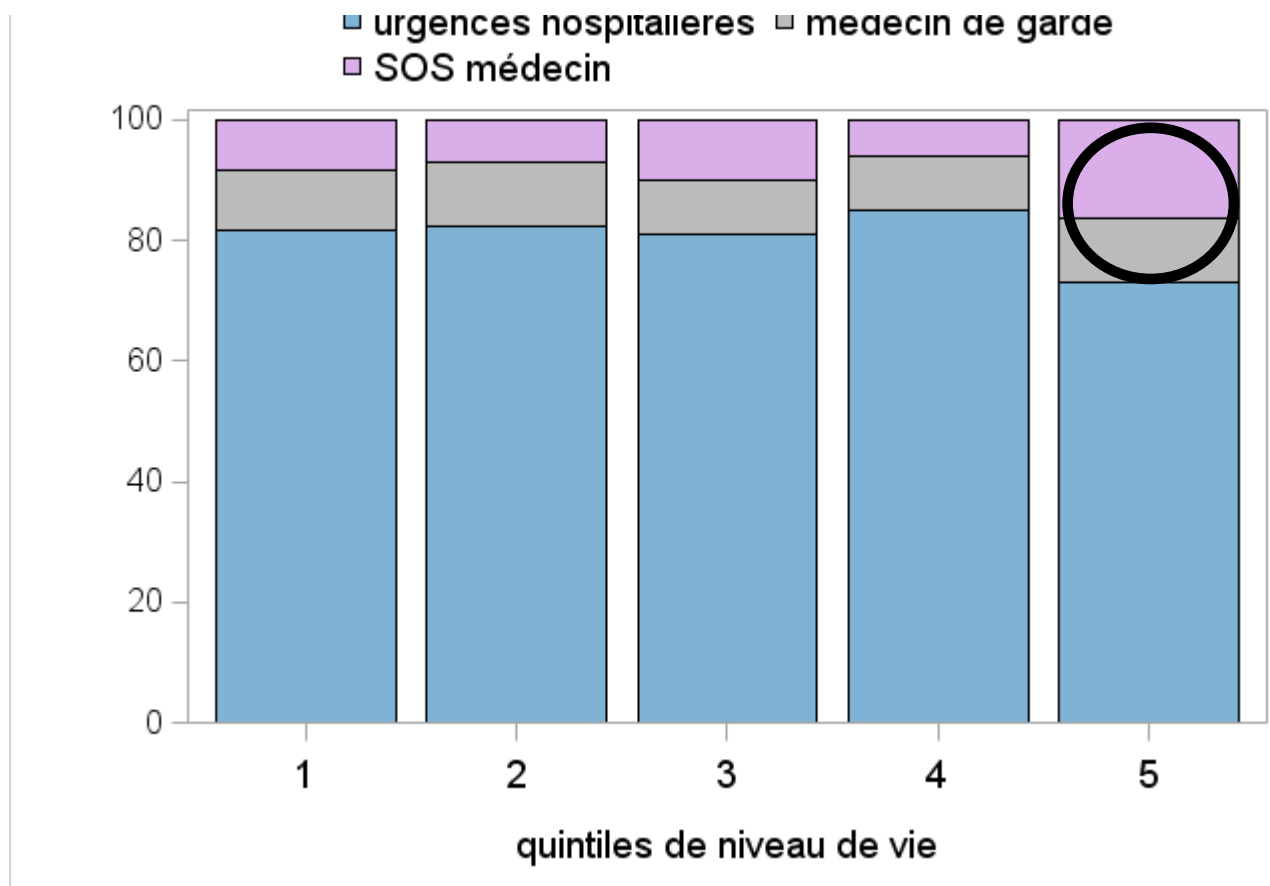


# En cas d'accident ou de traumatisme, on a plus tendance à aller aux urgences hospitalières





# Les 20% les plus riches sont plus enclins à recourir aux dispositifs d'urgence de ville



Merci de votre attention !